

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 11 mars 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	1 ^{er} mars 2024	1 ^{er} mars 2024
19	15	15 + 1		

Délibération 2024_03_09 : Demande de subvention non communale - Solfaeh

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

Membres présents : Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Jackie ALBERT, Martine YVON, Claude RAVON, Jean-Luc PROQUIN, Christophe PARION, Martine LLEU, Claude LAROCHE, Sandrine GUIBERT, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Jean-Yves BOUCARD, Berend KAMP

Membres absents non représentés : Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD.

Membres absents représentés : Patrick MORENNE (donne pouvoir à Jean François MALTERRE).

Secrétaire de séance : Claude RAVON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Lleu, rapporteuse, informe qu'une demande de subvention de l'Association « Solfaeh » (SOLidarité pour les Familles d'Enfants Hospitalisés) est arrivée par courrier le 18 février et soumet cette demande à l'approbation de l'assemblée.

Le conseil souhaite donner des subventions en priorité aux associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la Majorité avec 2 voix Abstentions (MM. Ravon et Kamp) et 14 voix contre :

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Décide** ne pas verser de subvention à l'association « Solfaeh »,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 11 mars 2024

Le Maire

Denis DUBOURGNOUX

